



# RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL NON AU COUP DE FORCE!

La CGT Finances Publiques appelle tout les agents des finances publiques à participer aux assemblées générales et propose que soient débattus dans les AG et dans toutes les formes de rencontres avec les agents de la DGFIP les éléments suivants :

- ✓ Enjeux du projet de loi « travail », ses liens avec la situation et le devenir des agents de la Fonction publique dont ceux de la DGFIP ;
- ✓ Approfondissement des contenus revendicatifs ;
- ✓ Élargissement du mouvement d'action ;
- ✓ Modalités de lutte et l'engagement de la grève et de sa reconduction.

Le projet de loi travail organise la primauté de « l'accord supplétif » d'entreprise sur les accords de branche ; c'est l'inversion de la hiérarchie des normes.

Aujourd'hui, quand un accord d'entreprise est signé, il ne peut qu'améliorer les dispositions contenues dans l'accord de branche.

Demain, si le projet El Khomri n'est pas retiré, l'accord d'entreprise pourrait déroger à l'accord de branche. Ce même projet prévoit que les accords de branches pourront déroger défavorablement au code du travail... ainsi que la réécriture complète du code du travail d'ici 2018 (article 2).

La loi Travail aujourd'hui c'est le dynamitage du Code du travail, des Conventions collectives, et demain des statuts dans la fonction publique et dans les entreprises publiques.

**Plus de 70% de la population française est contre ce projet. Les manifestations de salariés et de jeunes se sont multipliées partout en France, atteignant 1,2 million de manifestants pour le retrait.**

Face à la mobilisation des salariés, des étudiants et des lycéens, face à l'opinion publique, le gouvernement a donc décidé de passer en force en utilisant le 49.3 et a fait adopter en première lecture à l'assemblée nationale son projet de loi sans vote !

Véritable signe de faiblesse du gouvernement, celui-ci a été contraint d'utiliser ce déni de démocratie faute de majorité dans son propre camp. Rappelons-nous que par le passé, les convergences de lutte entre travailleurs ont permis le de remettre en cause des lois destructrices de nos droits déjà votées (CPE).

**L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL réunie le 10 mai, a appelé à *deux nouvelles journées de grèves et de manifestations les 17 et 19 mai prochains.***

**Elles demandent aux salariés dans les entreprises et les administrations à organiser *des assemblées générales* pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.**



Montreuil, le 13 mai 2016

**Syndicat national  
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• [www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)

• Courriels :

[cgt@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt@dgfip.finances.gouv.fr)

[dgfip@cgt.fr](mailto:dgfip@cgt.fr)

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

A la DGFIP, les réunions de personnels avec leurs organisations syndicales, débouchent sur des actions nombreuses et importantes.

**Dans les Pyrénées Orientales**, la mobilisation est remarquable ; après avoir été en grève à 64 % le lundi 9 mai, les collègues en grève tournante bloquent depuis 4 jours le centre des Finances Publiques de Perpignan. L'intersyndicale CGT, Solidaires et FO appelle les collègues à s'inscrire dans la mobilisation pour le retrait de la loi travail et à poursuivre l'action de blocage et de grève tournante pour leurs revendications DGFIP.

**Dans le Gard**, suite à l'HMI intersyndicale du 9 mai 2016, il a été prévu de bloquer le centre de Saintenac à partir du mardi 17 mai. Ce blocage se fera par les agents qui sont déjà inscrits dans le mouvement de grève. En assemblée générale, les collègues décideront des suites à donner.

**A Paris**, après le blocage du site «Beuret» du 15<sup>e</sup> arrondissement, le lundi 9 mai, le 12 mai, une centaine de grévistes ont bloqué le CTL «restructurations» et le directeur régional. Les organisations syndicales dénoncent la direction générale qui passe en force sur les restructurations, les reculs sur les règles de gestion, comme le gouvernement passe en force sur la loi travail avec le 49-3. Un déploiement militant a été décidé le lendemain pour appeler les collègues à participer massivement aux journées interprofessionnelles de grève et aux actions locales de blocage à compter du 17 mai.

**Plusieurs secteurs professionnels** continuent de développer des actions, des grèves (cheminots, routiers, énergie, chimie, construction, aéroport de Paris, etc.), qui sont autant d'éléments d'appui et de dynamiques dans la poursuite, l'amplification et l'élargissement du rapport de force.

**La CGT Finances Publiques fait pleinement sien l'appel des organisations CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL à faire des journées du 17 et 19 mai des journées de grèves et de manifestations partout en France.**

